

Bulletin trimestriel PAYSAN DU SAHEL



www.afriqueverte.org

Les Sahéliens peuvent nourrir le Sahel



AMASSA

Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires

Bulletin N° 21

octobre – novembre – décembre 2009

Editorial

Nous l'avons voulu, nous avons œuvré pour cela : Afrique Verte International (AVI) est né.

La fin de l'année 2008 a marqué d'un sceau l'histoire des organisations membres du réseau Afrique Verte. Longtemps attendue pour créer plus de synergie entre les 4 associations, Afrique Verte International (AVI) a été créée en présence des délégués des quatre associations membres fondatrices (APROSSA Burkina Faso, Afrique Verte France, AMASSA Mali et AcSSA Niger). Notre association a eu l'honneur et la lourde responsabilité historique d'organiser et d'abriter les 3 et 4 décembre 2008, l'Assemblée Générale Constitutive de ce réseau qui est plus qu'un réseau pour nous, c'est une famille qui se veut un outil de consolidation des acquis de la longue histoire d'Afrique Verte dans les pays du Sahel.

Après les assises de Ouagadougou 2006, Niamey 2007, celle de Bamako 2008 a été un tournant important dans la vie institutionnelle, organisationnelle et d'influence du réseau Afrique Verte. Un organe de gouvernance a été mis en place pour conduire les destinées d'AVI qui loin de substituer aux quatre associations va donner un nouveau élan aux ambitions internationales de notre vision, de nos principes et de nos modes opératoires. Il s'agira non seulement de consolider les associations membres mais aussi de prendre en charges les préoccupations qui ne pourront pas avoir des impacts significatifs quand elles sont gérées par les associations prises individuellement. Le but de AVI est de « **prolonger les activités nationales de ses membres à l'échelle internationale et d'étendre l'intervention à d'autres pays afin de renforcer l'impact du réseau dans son domaine d'actions** ». En cette

fin d'année 2008, AMASSA est très heureuse et fière d'avoir contribué à cette dynamique et d'avoir été élue à travers ma modeste personne ; Président de AMASSA depuis 2005 et maintenant Secrétaire Général d'AVI. De plus, la responsabilité de chef de file de l'équipe technique a été confiée à Mohamed HAÏDARA, coordinateur d'AMASSA. Toutes mes félicitations à toute l'équipe technique d'AMASSA pour le travail accompli qui a permis d'obtenir les acquis actuels.

Nos espérons de tous nos vœux, maintenir cette dynamique et nous engager davantage pour assumer pleinement ces responsabilités combien importantes.

Enfin, en ce début de la nouvelle année 2009, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonne santé, de prospérité et de souveraineté alimentaire pour notre cher pays le Mali. La bonne campagne agricole constitue un défi majeur pour nous. La gestion de l'abondance est autant importante pour nous que la gestion du manque. AMASSA et l'ensemble des autres membres de AVI comptent relever ces défis avec la contribution de toutes et de tous. Oui, « **les sahéliennes et les sahéliens peuvent nourrir le Sahel** »

Mamadou GOÏTA
Président AMASSA

Sommaire

Editorial	1
Actualités – Vie du terrain	2-3
Brèves	4
Affaires – Opportunités d'affaires	5

ACTUALITES - VIE DU TERRAIN

• Fruit de deux décennies d'interventions actives, le nouveau réseau AVI est arrivé



Photo des délégués des 4 associations

Face au risque de fragilisation de la situation alimentaire au Sahel, et ce dans un contexte de commerce mondial incertain, des intervenants comme Afrique Verte, avec un capital d'expériences accumulé sur plusieurs années, se doivent de prendre en compte des changements majeurs de structure et d'organisation, à travers la reposition et l'adaptation de leurs moyens d'action.

Inspirées par ces préoccupations objectives, les quatre associations fondatrices se sont retrouvées les 03 au 04 décembre 2008, pour participer à l'assemblée générale constitutive d'AVI. Doté du statut de Réseau International d'Associations, AVI a donc vu le jour le 04 décembre 2008, à Bamako.

L'AG a mis en place, conformément à ses nouveaux statuts, un conseil d'administration. Le bureau de ce tout premier CA se compose de :

- M. Jean Jacques COURTANT, Président (Afrique Verte – France) ;
- Mme Christine KABORE, Vice-présidente (APROSSA – Burkina Faso);
- M. Mamadou GOITA, Secrétaire Général (AMASSA – Mali);
- M. Sani Laouali ADDOH, Trésorier (AcSSA – Niger).



Photo des membres du CA d'AVI

L'ambition commune de pouvoir créer un contexte d'intervention plus favorable

Le nouveau réseau qui vient d'être créé, constitue un dispositif spécifique et original, qui peut être dans un proche avenir, un cadre fructueux pour assurer une coordination plus efficace de nouveaux programmes régionaux dédiés aux innovations en matière de sécurité alimentaire durable au Sahel. Déjà, chacune des associations constitue dans son pays, une interlocutrice de premier ordre et un bon relais pour des offres services d'informations, de

mise en relation avec les acteurs, de conseils et d'assistance technique.

Pour les membres fondateurs, AVI sera de ce fait, au niveau du Sahel, un trait d'union pour favoriser et promouvoir la coopération agroalimentaire ainsi que les relations commerciales et les articulations y afférent, au niveau des Etats. Ils sont donc déterminés et restent mobilisés pour contribuer au renforcement de la coopération internationale et à la promotion du partenariat entre les différents acteurs de la sécurité alimentaire.

Des associations capables d'atteindre de nouvelles performances

Avec la synergie en cours entre les quatre associations, AVI sera d'un grand recours pour la réalisation, la gestion et le suivi d'actions aussi bien au plan national qu'international, faisant appel aux ressources financières publiques ou privées dans le but d'améliorer les politiques contribuant à l'accroissement de la disponibilité alimentaire au Sahel.

C'est ainsi que, le nouveau réseau, soucieux de pouvoir conserver et consolider les acquis d'Afrique Verte, a adopté une stratégie offensive pour s'attaquer dès 2009, à la mise en œuvre d'importants programmes d'informations et de plaidoyers à l'attention des décideurs et de l'ensemble des acteurs impliqués sur les questions de sécurité alimentaire au Sahel.

➤ **Consolider et enrichir une plate-forme d'échange d'informations**

D'importantes actions d'information et de communication, qui ont permis de contribuer à une meilleure connaissance de la situation alimentaire au Sahel pour le grand public, sont à mettre à l'actif des quatre associations. Cela constitue une approche vitale de coopération avec le réseau des acteurs de la sécurité alimentaire au Sahel.

Pour favoriser l'échange et la diffusion d'informations sur la situation alimentaire, plusieurs supports sont développés et améliorés à travers le site www.afriqueverte.org : (courriers d'informations conjoncturelles par pays ; fiches de produits et de bonnes pratiques ; études thématiques ; revue de presse ; films vidéo promotionnels ; bulletins d'informations, etc.)

➤ **Interpeller des décideurs pour soutenir la valorisation et la consommation des céréales locales**

Au cours des débats de l'AG, les membres ont unanimement décidé de rester mobilisée et d'apporter davantage d'innovations au niveau des pratiques d'appui au secteur agroalimentaire sahélien et particulièrement celui de la valorisation et de la promotion de la consommation des céréales locales.

La transformation agroalimentaire est considérée comme un relais majeur pour mieux contribuer à la satisfaction des attentes des consommateurs citadins dans un premier temps, par une approche fondée sur la prise en compte des changements de technologies agroalimentaires, de diversifications et d'innovations dans la transformation et la conservation des aliments.

Dans cette optique, une campagne de sensibilisation et d'échanges sur les problématiques du secteur, sera engagée par AVI, dans le but de soutenir et de faire bénéficier les unités de transformation rurales ou urbaines de meilleures conditions de prise en charge par les politiques agroalimentaires en cours. Pour AVI, il sera important d'insuffler dès maintenant des nouveaux comportements alimentaires accordant plus d'intérêt à la valorisation des céréales locales et à leur consommation.



Les membres du Conseil d'administration d'AVI ont chacun reçu un trophée : le *Ciwara*

AVI pour longtemps encore

La création de AVI constitue une évolution positive et une nouvelle chance pour contribuer plus efficacement à la cohésion économique et sociale au sein du Sahel, par l'entremise d'associations nationales qui s'engagent résolument pour la promotion de politiques agricoles adaptées et la réussite de la coopération transfrontalière et transnationale.

A ce sujet, chaque association a réaffirmé l'engagement de l'ensemble de ses membres à travers une forte implication et une disponibilité entière pour contribuer à la réussite des premiers pas qui permettront de renforcer la position et la reconnaissance de AVI.

Les salariées de l'équipe technique Française et Michèle Coste (CCFD) ont aussi reçu un *Ciwara*



Amadou SYLLA

Secrétaire à l'Information d'AMASSA

• Bilan campagne agricole et perspectives alimentaires

Selon les informations fournies par le Ministre de l'Agriculture, le Pr. Tiémoko Sangaré, les estimations de la campagne agricole 2008 - 2009 prévoient une production céréalière de 4.925.600 tonnes (33% de riz, 30% de mil, 22% de sorgho, 14,5% de maïs, 0,8% de fonio et moins de 0,2% de blé). La hausse serait alors de 26,7% par rapport à la campagne précédente qui avait totalisé 3.885.477 tonnes de céréales. Avec un excédent brut estimé à plus de 1.144.600 tonnes, les céréales sèches enregistrent la plus forte production de tous les temps.

En tenant compte des estimations d'excédent brut, des données prévisionnelles d'importations et d'exportations commerciales et des importations d'aide alimentaire, on parvient à un excédent net de 1.389.970 tonnes toutes céréales confondues. Ce surplus est réparti comme suit : 259.190 tonnes de riz, 1.130.370 tonnes de céréales sèches et 410 tonnes de blé. Ce qui laisse présager probablement de perspectives alimentaires apaisées.

Face à cette situation excédentaire, se profilent à l'horizon des questions de gestion des surplus et éventuellement des baisses de prix. Ainsi, les pouvoirs publics ont donc décidé de s'impliquer dans une gestion rationnelle de la production agricole à travers, notamment, l'amélioration des capacités de stockage et l'accompagnement des producteurs. Dans ce sens une campagne de sensibilisation visant à prévenir les paysans des conséquences d'une mauvaise gestion de l'abondance de céréales est initiée. Des micro programmes diffusés par les médias publics appellent sans relâche les paysans à se garder de "gabegie" et à ne pas brader leurs productions aux premiers venus comme cela se passe toujours en années d'euphorie et le Premier Ministre d'annoncer qu'aucune exportation "illégal" de céréales ne sera du reste tolérée.

Si les résultats de l'Initiative riz sont satisfaisants, des projections sont faites pour la campagne 2009 - 2010 afin de consolider la production de riz et deux programmes spéciaux sur le maïs et le blé.

En dépit de ce bilan excédentaire, les prix des céréales ne connaissent pas encore une baisse sensible en cette période de récoltes. Situation atypique certes quand on sait que c'est à cette période que les prix les plus bas sont habituellement enregistrés. Des hausses de prix sont observées sur tous les marchés même dans les principales zones agricoles du pays

Au niveau des régions, certaines estimations disponibles (source DRA) comme à Tombouctou donnent une production qui couvre les besoins alimentaires jusqu'à 103,53% soit 12,42 mois de consommation si les transferts de céréales en dehors de la région ne viennent pas renverser cette tendance. Toutefois, les cercles de Tombouctou et Gourma Rharouss sont déficitaires.

Dans la région de Mopti, la production céréalière prévisionnelle est estimée à 660.921 tonnes dont 375.767 tonnes en cultures sèches, 285.154 tonnes en riz, contre 587.127 tonnes lors de la précédente campagne (source DRA/ORM) soit une augmentation de 12,57%. Au-delà de cette situation jugée globalement bonne, des poches de mauvaise production, dues à un déficit pluviométrique et aux attaques de sautériaux, sont enregistrées dans la commune de Diaptodji (Douentza) et vers le cercle de Bandiagara (communes de Kendié, Wadouba, Métoumou, Ségué Iré, Ondougou et Pignari Bana).

A Gao, des pertes importantes sont constatées sur le riz de submersion libre dans les cercles de Bourem et Gao suite aux ruptures de digues et inondations. La campagne de cultures sèches dont les récoltes sont terminées est jugée moyenne à mauvaise dans cette zone.

- **Le Centre d'Appui à l'Entreprenariat Collectif pour les Jeunes (CAECJ) de AMASSA**

CONTEXTE

Le **CAECJ** est une initiative de la Société de Coopération pour le Développement International (**SOCODEVI**) et l'Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires (**AMASSA**), en vue de répondre à la problématique de l'accès des jeunes à l'emploi et de leur participation à la croissance économique du pays. Il est financé par le Ministère des Relations Internationales Québécois (MRI) et l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) pour une durée de 2 ans de **septembre 2008 à fin août 2010**.

Il a ouvert ses portes le **1^{er} octobre 2008**. Le lancement officiel des activités est prévu pour la fin **janvier 2009**.

ZONE D'INTERVENTION ET CIBLE

La zone d'intervention du CAECJ se situe à Bamako et ses environs. Il a pour cible, les jeunes organisés en coopérative, association, ou tout autre forme de regroupement et ayant une idée de projet (sont éligibles les personnes âgées de 18 à 40 ans).

OBJECTIFS

Le CAECJ a deux principaux objectifs:

1. **Contribuer à l'acquisition de compétences en entrepreneuriat collectif des jeunes;**
2. **Favoriser l'émergence et la consolidation d'entreprises collectives initiées par les jeunes.**

LA VISION DU CAECJ

Le CAECJ se veut être « **un acteur connu et reconnu en développement économique et social de la jeunesse** ».

- **Un acteur connu** : L'opinion publique est largement informée de l'existence du Centre, de ses activités, de son approche, de ses principes ainsi que de ses valeurs.

- **Un acteur reconnu** : Le Centre, à travers l'efficacité de ses services offerts, est devenu une référence dans le domaine du développement économique et social de la jeunesse au Mali et dans la sous-région.

SERVICES OFFERTS PAR LE CAECJ

Pour l'accomplissement de sa mission, le CAECJ offre aux jeunes deux principaux services, à savoir la formation et l'accompagnement.

• La formation

Dans le but de renforcer les compétences en entrepreneuriat collectif des jeunes et de favoriser leur évolution vers une autonomie de gestion, le CAECJ offre des formations aux jeunes. Le programme de formation du CAECJ est structuré autour de deux volets : l'un gratuit qui concerne les entreprises en démarrage, le second, payant, destiné aux entreprises fonctionnelles soutenues ou non au démarrage par le CAECJ.

Le programme de formation du CAECJ est flexible et peut être réorienté en fonction des besoins et des particularités des groupes de jeunes.

• L'accompagnement

Par accompagnement, il faut entendre le développement de services accessibles, efficaces et appropriés pour la réalisation des projets des regroupements. Le principal objectif visé par ce service est de fournir aux jeunes les appuis nécessaires à la bonne réalisation de leur projet d'entreprise collective. Le processus d'accompagnement que le CAECJ propose se fait parallèlement aux formations données aux jeunes. Ainsi, l'accompagnement se caractérise par la fourniture de certains services comme : **l'information, la facilitation de l'accès au financement et le suivi appui conseil.**

AMASSA AFRIQUE VERTE MALI
Centre d'Appui à l'Entreprenariat Collectif pour les Jeunes (CAECJ)
 Bamako - Hippodrome, Rue 240 Porte 87
 Email : centreamassa@afribonemali.net

BREVES

Du 6 – 8 novembre 2008, les coordinations Afrique Verte au Sahel se sont rencontrées à Ouagadougou, Burkina Faso. AMASSA y a pris part avec les participations du coordinateur Mohamed Haïdara, du responsable de programme Badjougué Dembélé, du responsable des formations Yacouba Ballo et du gestionnaire comptable Boukary Yanogué.

Du 10 au 14 novembre 2008, Yacouba Ballo, responsable des formations AMASSA, et le chef de zone de Mopti M'Pè ont participé, avec l'appui financier de la région Rhône-Alpes, à une formation organisée à Bobo Dioulasso (Burkina Faso) par l'Institut Bioforce Développement sur le thème « formation de formateur ».

Abdoulaye Niang, chef de zone de Ségou, a participé aux ateliers de validation « Evaluations des filières maïs et oignon/échalote en Afrique de l'ouest », du 10 – 14 novembre 2008 à Accra (Ghana) et « Validation de la filière bétail/viande » du 14 – 19 décembre 2008 à Ouagadougou (Burkina Faso) organisés par l'ATP (Agrobusiness and Trade Promotion – USAID). Les suites pourraient conduire à un partenariat avec AMASSA Afrique Verte Mali, pour 4 ans (2009 – 2012).

Mohamed Haïdara Coordinateur AMASSA et Caroline BAH Directrice Afrique Verte France ont participé à Dakar (Sénégal) à une réunion du RPCA, du 24 au 26 novembre 2008, au cours de laquelle le film plaidoyer en soutien aux transformatrices de céréales « Les sahéliennes peuvent nourrir le Sahel » a été diffusé.

Badjougué Dembélé, responsable du programme PASA a participé en France, du 18 au 26 novembre 2008, aux journées du Conseil régional du Centre avec le Président et le responsable communication d'Afrique Verte.

AFFAIRES - OPPORTUNITES D'AFFAIRES - ECHANGES DE TECHNOLOGIES

Opérateurs céréaliers, à vos marques pour les prochaines bourses aux céréales 2009 !!
Après la bonne campagne agricole 2008 – 2009, le moment est venu de mieux commercialiser.

Type bourse	Objectifs visés	Zones concernées	Date et lieu
Mini Bourse Sévaré	Pour favoriser l'approvisionnement des régions de Gao, Tombouctou et des plateaux Dogon déficitaires, en céréales sèches venant des poches excédentaires de Koro/Bankass et San.	Cercles de Mopti, Bandiagara, Koro, Bankass, Douentza, Djénné et les régions nord Mali	14 – 15 janvier 2009 Sévaré (Mopti)
Mini Bourse Niono	Pour favoriser l'approvisionnement des zones déficitaires en riz à partir de l'Office du Niger.	Niono, Kayes et Bamako	17 – 18 janvier 2009 CEFE Niono
Mini Bourse Kita	Mettre en contact les OP de Kita, détentrices de stocks de céréales, et des OP déficitaires à l'intérieur de la région de Kayes.	Cercles de Kita, Kayes, Bafoulabé, Kéniéba et Yélimané	11 – 12 février 2009 Kita
Mini Bourse Koutiala	Pour favoriser l'approvisionnement des BC des régions nord (Mopti, Gao et Tombouctou) et le centre urbain de Bamako en céréales sèches à partir de la zone excédentaire de Sikasso/Koutiala.	Sikasso/Koutiala, Mopti, Gao, Bamako	11 – 12 février 2009 Koutiala
Bourse Nationale Ségou	Informers les différents acteurs sur les perspectives alimentaires au Mali et dans la sous région (bilan céréalier de la campagne en cours, qualité des céréales, et les grandes offres d'achat/vente en cours ou en perspectives) créer des conditions favorables de mise en marché et favoriser des transactions cérésières.	Ensemble des zones Mali	24 – 25 février 2009 Centre Gabriel Cissé Ségou
Mini Bourse Diéma	Mettre en contact les OP de Diéma détentrices de stocks de céréales et des OP déficitaires à l'intérieur de la région de Kayes.	Cercles de Diéma, Kayes, Kéniéba, Yélimané et Nioro	11 – 12 mars 2009 Diéma
Bourse Internationale Kayes	Pour favoriser les échanges de céréales dans la région de la vallée du fleuve (Sélibaby en Mauritanie, Tambacounda au Sénégal et Kayes au Mali) et informer les OP sur les différentes problématiques cérésières.	Régions frontalières Mali, Mauritanie et Sénégal	24 – 25 mars 2009 Kayes